



Le réseau se retrouve pour un bilan à mi-parcours du projet ReSaD II

Du 12 au 16 décembre 2016, les plateformes du réseau se sont retrouvées à Montpellier pour une mission de rencontres, de formation et de pilotage des activités du réseau.

A mi-parcours du projet ReSaD II, le comité de pilotage a permis de faire un bilan sur les activités menées et sur le fonctionnement du réseau. Le plan d'action de 2017 a également été dressé: un des temps fort majeur étant la COP13 de la CNULCD prévue en septembre en Chine.

Durant une demi-journée, les membres du COPIL ont travaillé en atelier de formation autour de l'évaluation externe du réseau. S'appuyant sur des contenus théoriques de la démarche et sur l'illustration concrète de l'évaluation du réseau RADD0, les plateformes se sont concertées pour définir des questions évaluatives: première étape de l'évaluation externe qui se poursuivra en 2017.

La mission a également été une opportunité de rencontres et d'échanges. Les plateformes ont ainsi assisté à une journée d'introduction du séminaire du réseau international Formation Agricole et Rurale (FAR). Cette journée a été ponctuée de présentations d'initiatives nationales et de temps de discussions, autour des dispositifs de formation en milieu rural et de leur ancrage territorial. En Afrique, ces dispositifs devront répondre aux défis de la croissance démographique et de l'augmentation de la population active (23 millions de jeunes africains entrent sur le marché de l'emploi chaque année). L'AFD place ces enjeux de formation et d'insertion professionnelle au sein de ses priorités d'action. Pour le ReSaD, ce séminaire a permis de visualiser le module de Form'action, en cours de construction, dans un contexte plus large et de réfléchir à son ancrage territorial. Cette journée de séminaire a regroupé des représentants de 25 pays, et les plateformes du ReSaD ont tiré profit de cette opportunité pour communiquer sur le réseau et renforcer leurs partenariats.

Enfin, la semaine a présenté l'opportunité de favoriser des échanges intra-réseau: un cocktail a permis aux membres du ReSaD de rencontrer le Comité Scientifique Français Désertification (CSFD) et une matinée a été consacrée à un échange avec les membres du GTD (Groupe de Travail Désertification). La semaine de mission des plateformes du ReSaD s'est terminée par un dîner festif avec les membres du Conseil d'Administration du CARI.



Visite projet MPI à Gavinané, Mali

Le projet Front Local Environnemental pour une Union Verte (FLEUVE), financé par l'Union Européenne, est un étendard de l'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel (IGMVSS). Il vise à accroître l'implication des collectivités locales accompagnées par les organisations de la société civile dans les actions de gestion durable des terres menées sur leurs territoires. Les cinq pays du projet FLEUVE sont dotés d'enveloppe leur permettant de mettre en œuvre des microprojets d'investissement (MPI) au niveau communal.

AU MALI

Au Mali, le projet est réalisé dans les communes de Gavinané et Diaye Coura situées dans le cercle de Nioro du Sahel, dans la Région de Kayes.

Le ReSaD, par l'intermédiaire de la plateforme GCOZA au Mali, mobilise ses membres pour réaliser des investissements pour la gestion durable des terres. L'intervention en faveur de la GDT retenue, découle des plans locaux de développement des deux communes, il s'agit de mettre en place des périmètres maraîchers dans les villages, dont bénéficieront des groupes de femmes et de jeunes. Le ReSaD a ainsi appuyé les communes dans la réalisation des travaux de creusement de puits et de clôture des parcelles maraîchères. Les comités de gestion de ces jardins ont été créés, et ils seront formés sur les techniques d'entretien des arbres fruitiers, dont le projet va les doter.

Par la suite, le ReSaD accompagnera également la structuration d'une filière productive permettant l'amélioration des revenus des populations et la gestion durable des terres.

Le projet FLEUVE MPI qui doit se terminer en décembre 2017 accuse néanmoins d'importants retards en raison de son montage faisant intervenir un grand nombre d'acteurs, et de la lenteur administrative des procédures de décaissement.

Ibrahima Semega,
Coordinateur GCOZA / ReSaD Niger
sikubine@yahoo.fr

AU NIGER

La composante nationale du projet FLEUVE au Niger vise l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles dans les plans de développement locaux des communes, et la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain. Il intervient auprès de huit communes des régions de Dosso et Tahoua, situées sur le tracé de la grande muraille verte.

Aux côtés de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, les organisations de la société civile du ReSaD/CNCOD et du Réseau MARP sont en charge de renforcer les capacités des collectivités locales et de les accompagner dans la réalisation d'actions concrètes sur le terrain. Les collectivités assureront la maîtrise d'ouvrage des investissements réalisés sur leurs territoires.

En mai 2016, un atelier réunissant les communes de la région de Tahoua leur a permis d'identifier leurs besoins en renforcement des capacités d'une part, et de planifier les investissements en faveur de la GDT ainsi que les activités génératrices de revenu que le projet permettra de réaliser. A la suite de cet atelier, les communes ont été formées sur l'intégration de la GDT/GRN dans les plans de développement locaux ; ainsi que sur des techniques de GDT, telles que la régénération naturelle assistée, le défrichement amélioré, les techniques d'aménagement du sol permettant de retenir l'eau et d'entretenir la fertilité.

Les microprojets d'investissement ont ensuite été mise en œuvre pour récupérer 320 hectares de terres dégradées sur les 4 communes de Tahoua. Le CNCOD/ReSaD a enfin accompagné la création d'AGR :

- Production de plants au profit de groupements féminins
- Embouche ovine au profit de groupes de femmes et de jeunes
- Mise en place d'une banque de semences fourragères.

Une difficulté a été relevée par les réseaux de la société civile quant à l'absence de prise en compte des modalités de l'accompagnement qu'ils fournissent aux communes. Les réseaux se sont mobilisés depuis le démarrage, souvent sur leurs propres fonds, pour effectuer cet accompagnement. Les parties prenantes du projet, réunies dans un comité de pilotage, ont finalement proposé que 5% du budget de chaque activité reviennent à l'ONG pour les frais liés à l'accompagnement.

Moussa Halilou,
Coordinateur CNCOD / ReSaD Niger
resadniger@yahoo.fr



Pépinière à Dori

AU BURKINA FASO

C'est la commune de Dori, dans la région du Sahel qui est ciblée par le projet FLEUVE au Burkina Faso, elle est accompagnée par le SPONG/ReSaD et la Coordination Nationale de la Grande Muraille Verte. Sur le terrain, le projet vise à restaurer la forêt communale de Dori, menacée par l'exploitation du bois, et le surpâturage qui l'empêche de se régénérer. Un plan d'aménagement et de gestion de la forêt a été élaboré, il fixe notamment la création de comités villageois qui collaboreront avec la commune pour assurer une gestion durable de la forêt.

En 2016, les investissements sur le terrain ont été réalisés par la commune:

- Plantation de plus de 9 000 pieds avec les participations des femmes des villages riverains;

- Réalisation d'un bassin de rétention d'eau alimenté par un forage à exhaure solaire.

Le SPONG/ReSaD a en parallèle mené une vaste campagne de sensibilisation auprès des populations des 15 villages, usagers de la forêt, sur la gestion durable des ressources naturelles et des investissements qui y sont réalisés.

En perspective, une filière productive porteuse est en cours d'identification dans la commune. Elle sera renforcée pour générer des revenus dans la zone, en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes.

Manon Albagnac, Assistante Coordination
projet.resad@gmail.com

DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE AUX ACTIONS DE TERRAIN

Dans le cadre de ses activités de renforcement de capacités, le GTD a organisé une formation sur la planification territoriale les 20 et 21 octobre 2016 à Montpellier.

Organisé en interne et pilotée par ses membres (Agrisud et CARI), cette formation visait à poursuivre le travail engagé pour le document « Transition agro-écologique », par la présentation et l'analyse des méthodes et outils mis en œuvre pour la planification territoriale (ONG et Collectivités locales). Elle s'est déroulée en 3 temps, les deux premiers basés sur l'analyse d'études de cas et le dernier sous la forme d'un world café autour de questions clés.

faite autour des axes suivants: (i) l'intérêt méthodologique, (ii) les points d'attention à la mise en œuvre, et (iii) les limites et contraintes selon les différents contextes. Les 15 participants dont les deux représentant des collectivités locales ont été particulièrement attentifs et participatifs pendant la formation. La dynamique engagée a donc été une réussite et la valorisation des résultats sera diffusée largement.

Adeline Derkimba, Coordinatrice ReSaD / Animatrice GTD
adeline@cariassociation.org

1/ Les Plans Communaux de Développement et le diagnostic territorial

2/ La planification territoriale intégrant l'économie et les filières

3/ Animation autour de 2 questions :

- Quid de la mise en œuvre des plans d'actions une fois qu'ils sont réalisés ? Quelles contraintes, limites et conditions de mise en œuvre ?

- Comment mettre en cohérence l'offre de développement (appel à projets, bailleurs...) et la demande (plan d'action CL)? Quels atouts de la coopération décentralisée (pilotage par la demande, concertation...)?

L'analyse des outils présentés pendant ces deux jours de formation s'est





Photo de groupe des participants de l'atelier de Ouagadougou, Burkina Faso

Dans le cadre du projet FLEUVE, une rencontre régionale des collectivités locales a été organisée par les réseaux ReSaD, RADDO et Drynet, accompagnés par le CARI et le CIEDEL. La rencontre s'est tenue du 27 au 29 septembre 2016, à Ouagadougou; regroupant des participants du Burkina Faso, du Niger, du Mali, du Tchad et du Sénégal.

Faisant suite à l'atelier régional de Niamey (mai 2016), cette rencontre s'inscrit dans un processus de construction d'un module de form'action, visant à renforcer le transfert de compétences en gestion durable des terres, aux collectivités locales.

Dès son démarrage, le processus de construction du module de form'action a mis l'accent sur une démarche participative et une collaboration multi-acteurs. Aussi les travaux de l'atelier de Ouagadougou, ont mis à contribution les secrétaires généraux des communes invitées, des représentants de radio rurales, des experts en formation et des organisations de la société civile. Leurs échanges ont porté sur la transmission des contenus, en visant à identifier les outils pédagogiques et méthodes d'animation, adaptés à un public d'élus et de techniciens des communes.

Le module de form'action s'articule autour de quatre thématiques, identifiées comme étant indispensables à la mise en œuvre de projets de GDT:

- Planifier en intégrant la GDT - construire une stratégie et monter un projet de territoire;
- Financer les projets de GDT - innover et sécuriser;
- Travailler avec d'autres acteurs - gouvernance et collaboration dans l'action;
- Sensibiliser sur les projets de GDT - supports innovants de communication.

Pour chacun de ces axes, le module proposera des contenus théoriques, illustrés par des études de cas, tirées de projets menés dans les 5 pays. Enfin, le module proposera des outils et méthodes d'animation pour chaque message clef, ainsi que des activités pédagogiques de mise en pratique des acquis. En abordant ces quatre axes, le déroulement de la formation contribuera à alimenter la construction d'un projet opérationnel afin qu'à la sortie, les collectivités formées soient outillées pour agir.

Sur ces premiers contenus, les organisations de la société civile et les experts en formation ont donc travaillé sur l'approche pédagogique du module et l'articulation des différents éléments qui le composent. Ils ont proposé et testé auprès des collectivités des méthodes et outils d'animation adaptés à la transmission auprès d'un public principalement rural. Les outils proposés reposent sur l'utilisation de supports imagés. Les méthodes d'animation participatives suggérées permettront d'impliquer les futurs bénéficiaires dans l'action: ils ont par exemple montré comment former des collectivités locales au diagnostic territorial en utilisant le jeu de rôle.

Lors de l'atelier, les collectivités invitées ont été accompagnées sur la collaboration avec d'autres acteurs, autour de la définition d'une action de sensibilisation à la GDT. Les secrétaires généraux et les représentants de radios ont proposé une feuille de route pour une activité de sensibilisation sur des bonnes pratiques de GDT. De retour dans leurs communes, le travail collectif autour de l'activité se poursuivra afin qu'elle soit concrètement réalisée avec le soutien du projet FLEUVE, ouvrant ainsi la voie à des collaborations futures pour le développement du territoire.

A l'issue de la rencontre, les participants ont salué la démarche participative et collaborative de construction du module, élément clé de son appropriation. Une fois finalisé, le module prendra la forme d'un guide proposant contenus théoriques, outils et méthodes adaptables, et une richesse d'illustrations tirées de cas concrets. Les futurs formateurs s'appuieront sur ces éléments pour organiser et adapter une formation répondant aux besoins et attentes des différents publics. Le module sera testé sur le terrain dans les cinq pays et ajusté avant d'être enfin diffusé largement.

Les réseaux de la société civile, impliqués dans le projet FLEUVE ont pu tirer des enseignements importants des trois jours d'atelier. La lutte contre la désertification par l'amélioration de la GDT, ne se satisfera pas seulement du renforcement des capacités des communes. La mise en œuvre du module de form'action devra s'intégrer dans un cadre plus large d'appui aux autorités locales, en valorisant la complémentarité de compétences avec la société civile. Enfin, cet accompagnement ne pourra produire ses effets dans un contexte où le transfert des ressources vers les collectivités locales n'est pas effectif.

Adeline Derkimba, Coordinatrice du ReSaD
adeline@cariassociation.org



Participants à l'atelier préparatoire de la COP22 organisé par le SPONG, Burkina Faso

Le ReSaD mobilise la société civile Burkinabè pour se concerter et se positionner sur l'Accord de Paris et le nouveau concept LDN.

En prélude à la participation de la société civile Burkinabè à la COP22 de Marrakech, le SPONG, a organisé un atelier préparatoire du 19 au 20 octobre 2016 à Ouagadougou. Autour de la table, des acteurs de la gestion durable des terres: organisations de la société civile, collectivités territoriales et institutions étatiques qui collaborent habituellement dans la mise en œuvre de projets sur le terrain. Durant les deux journées de travaux, ils ont pris le temps d'échanger sur les cadres plus larges de leurs interventions, et de se concerter pour élaborer un positionnement et des recommandations.

La COP 22 marquant le démarrage de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la société civile Burkinabè et ses partenaires se sont questionnés sur les enjeux qui en découlent au plan national. Si de nombreux États se sont engagés vis-à-vis de cet Accord, à l'instar du Burkina Faso qui a entamé ses démarches de ratification, force est de constater que sa mise en œuvre reste à définir, et qu'elle ne pourra se passer de l'implication des populations locales en particulier issues du milieu rural.

Soulignant qu'elle contribue déjà à l'atteinte des objectifs de l'Accord, par les actions d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques qu'elle mène sur le terrain, la société civile Burkinabè se positionne comme partie prenante, aux côtés de l'Etat, pour la vulgarisation, la mise en œuvre et le suivi de l'Accord.

Par ailleurs, les discussions ont porté sur le concept de Land Degradation Neutrality, introduit dans les ODD de l'Agenda 2030. Alors qu'un fonds pour financer la LDN va être lancé, des inquiétudes demeurent sur le concept même. Son orientation actuelle pourrait stimuler la dégradation des terres dans la mesure où elle offre une possibilité de compensation. Rien ne semble garantir que cette compensation serait à la hauteur de la dégradation en termes de services écosystémiques. Ainsi, la société civile du Burkina Faso a formulé des recommandations pour garantir que des mesures soient prises dans la construction du fonds afin de protéger les petits agriculteurs de l'accaparement des terres. L'allocation des fonds doit être orientée vers la restauration des terres dégradées au Sud, tout en restant adaptée à la réalité et aux statuts fonciers de chaque pays.

Des mesures doivent être prises: le fonds LDN ne doit pas être un instrument de financiarisation des terres; mais se mettre au service du développement durable des territoires ruraux et des communautés qui les habitent. Enfin il doit contribuer au renforcement de l'accès des femmes au foncier rural.

Au Burkina Faso, ces positions ont été portées par le SPONG auprès du Royaume du Maroc et du PNUD, lors d'une conférence destinée à recueillir les positions d'acteurs en vue de préparer la représentation burkinabè à Marrakech. Elles ont également été présentées lors d'un side-event organisé par le réseau Drynet durant la COP22.

Manon Albagnac, Assistante Coordination
projet.resad@gmail.com

ZOOM SUR LA COP22 DE MARRAKECH

Du 7 au 18 novembre à Marrakech, le ReSaD s'est mobilisé dans le cadre de la 22^{ème} Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement climatique pour replacer les terres arides au centre des négociations.

Ainsi, Abdoulay Karama a représenté le réseau lors du side event organisé par le CARI et Drynet: "Terres et eaux en fuite dans changement climatique: quelles mises en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres?". Ce rendez-vous était l'occasion de revenir sur le concept de Land Dégradation Neutrality (LDN) et ses possibilités de mise en œuvre à différentes échelles: du local au multi-latéral.

La gestion durable des terres nécessite l'implication de tous les acteurs pour assurer la rentabilité et la durabilité. L'agroécologie pourrait être une des solutions pour lutter contre la dégradation des terres et ainsi contribuer à améliorer la rentabilité des terres cultivables et réduire la pauvreté pour limiter les flux migratoires.

"Remettons le carbone à sa place, il faut abandonner les pratiques actuelles." Abdoulaye Karama, SOS-Sahel / SPONG / ReSaD

Plus globalement, côté négociations, la « COP22 de l'action » n'a pas réussi à supplanter l'accord de Paris qui reste une référence forte dont on peut s'interroger si des engagements supérieurs vont être pris.

Que restera-t-il de toute cette effervescence? Il est difficile de répondre à une telle question de manière générale car il est difficile de connaître ce qui advient à ses tous débuts. Mais force est de constater que la zone verte de la COP22 a été une magnifique occasion de vulgariser la problématique du changement climatique en direction du grand public qui s'est reconnu dans toutes les questions des terres, des oasis, de l'énergie et de l'eau...

Géraldine Allemand, Chargée de communication ReSaD
contact@cariassociation.org

Concrétisation du module de form'action

Le contenu du module de form'action et ses outils pédagogiques sont en voie de finalisation par le CIEDEL.

Des formations test vont être organisées dans les 5 pays du projet FLEUVE (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Ces formations seront déroulées auprès d'élus et de services techniques de communes rurales, par des formateurs locaux accompagnés par le ReSaD et le CIEDEL.

Les 5 journées de formation se diviseront entre temps d'apprentissage théorique, mise en pratique sur des idées de projet amenées par les communes, et visites auprès des bénéficiaires sur le terrain. La première formation aura lieu à Torodi au Niger au début du mois de mars, et la phase de test s'achèvera en mai.



Préparation de la COP13

La 13^{ème} Conférence des Parties (COP13) de la Convention des Nations-Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULD) se tiendra du 4 au 15 septembre 2017 à Ordos en Mongolie Intérieure (Chine).

Le ReSaD se mobilisera pour y porter la voix de la société civile sur les questions de Land Degradation Neutrality, de l'écriture de la nouvelle stratégie de la Convention (2018-2030) et des perspectives de l'IGMVSS. Une préparation dans chacun des pays sera un préalable indispensable à une contribution organisée du réseau. Un agenda partagé entre les quatre plateformes est donc en cours de construction, afin de garantir la distribution des actualités stratégiques au sein du réseau et l'organisation de réunions préparatoires dans chaque pays.



United Nations
Convention to Combat
Desertification

Retrouvez plus d'informations sur la COP13 sur le site de la CNULD:
www2.unccd.int/cop13

Membres



Rue du courreau - 34380 Viols le Fort
Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18 - Fax : 00 33 (0)4 67 55 74 37
resad@cariassociation.org
www.resad-sahel.org



Le ReSaD est un réseau coordonné par l'association CARI

Partenaires

